

Films pour enfants



Formulaire d'abonnement au portail hors-ligne

L'association Films pour enfants propose un abonnement au portail sous la forme d'une clé USB utilisable en public par les institutions à caractère culturel, éducatif et social ou médico-social.

La clé USB contient 100 films et est uniquement compatible PC.

Liste des films du "portail" : <https://films-pour-enfants.com/portail-hors-ligne.html>

Vous êtes :

- Une collectivité territoriale
- Une association
- Une fondation
- Une entreprise publique
- Une entreprise privée
- Autres institutions ou organismes

** Les particuliers ne peuvent pas bénéficier du portail hors-ligne.*

Adresse e-mail :

Nom et prénom :

Nom de la structure :

Adresse de la structure :

Nom et adresse pour la facturation si différent de la livraison :

Clés USB du portail hors-ligne

- Règlement annuel : 95 € / an

Clés USB supplémentaires

Les clés USB sont utilisables sur un seul poste à la fois et les institutions désirant utiliser le portail sur plusieurs postes simultanément peuvent faire la demande d'autres clés USB pour un abonnement annuel de 50 € / clé.

- 1 clé USB supplémentaire : 75 €
- 2 clés USB supplémentaires : 150 €
- 3 clés USB supplémentaires : 225 €
- Plus de clés USB. Tarif personnalisé

** Les tarifs incluent les frais de livraison.*

** TVA non applicable, art. 293 B du CGI. Les tarifs incluent les frais de livraison.*

Films pour enfants



Conditions Générales d'Utilisation du portail hors-ligne

ETANT PREALABLEMENT EXPOSE :

Que "Films pour enfants" ci-après dénommé "l'association" est l'éditeur d'un catalogue de "films" exploitable hors connexion Internet depuis une clé USB, ci-après dénommé "le portail".

Que "le portail" contient 100 films et est uniquement compatible PC.
Liste des films du "portail" : <https://films-pour-enfants.com/portail-hors-ligne.html>

Que les listes de diffusion ne sont pas possibles et que les "films" sont visionnables un par un sous le contrôle et la responsabilité d'un adulte.

Que l'institution ou l'organisme ci-après dénommé "le diffuseur" désire exploiter "le portail" et "les films" dans le cadre de son activité culturelle et/ou pédagogique sans rechercher un profit direct de l'exploitation des films.

Article 1 : OBJET DES CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION

Avec l'accord des ayants droit des "films", "l'association", autorise "le diffuseur" à exploiter en public le "portail" et les "films" depuis le "portail", pour une durée minimale de 1 an. Le public est limité aux enfants, aux parents et aux accompagnants.

"L'association" autorise "le diffuseur" à conserver le "portail" dans les locaux du "diffuseur".

"L'association" reste propriétaire de la clé USB ; le prêt, la location, le don, la destruction du "portail" sont interdits.

Les données présentes sur la clé ne peuvent être copiées sur un autre support.

Article 2 : DROIT MORAL ET DROIT D'AUTEUR

"Le diffuseur" s'engage à respecter le droit moral et le droit d'auteur et à exploiter "le portail" uniquement à des fins culturelles et/ou pédagogiques non lucratives (sans rechercher un profit direct de l'exploitation des films). Toute utilisation du "portail" et des "films" à des fins commerciales ou publicitaires est formellement interdite. Toute transformation des contenus audiovisuels et sonores est conditionnée à l'accord des auteurs et des ayants droit des "films". "Le diffuseur" est responsable des abus qu'il pourrait faire des fonctionnalités et contenus du "portail" et des "films". "L'association" se dégage de toute responsabilité à cet égard.

Article 3 : UTILISATION DU PORTAIL HORS LIGNE

L'utilisation du "portail" est valable 1 an à compter de sa date de réception et "le diffuseur" s'engage à informer "l'association" de la bonne réception du "portail". "L'association" ne saurait être tenue responsable d'un mauvais fonctionnement de la clé USB en cas d'incompatibilité de matériel utilisé. "L'association" s'efforcera d'enrichir "le portail" avec l'ajout de nouveaux films mais certains films pourront être retirés du "portail" en fonction des droits d'exploitation des films détenus par "l'association".

Dans le cas du non-renouvellement, "le diffuseur" s'engage à retourner la clé USB à "l'association" à la fin de sa période d'utilisation".

Article 4 : CLASSIFICATION DES FILMS ET RESPONSABILITE DE LA DIFFUSION

"Les films" sont classés par âge à titre indicatif et il appartient au "diffuseur" de vérifier si "les films" sont adaptés à l'âge de son public. La diffusion des "films" est sous le contrôle et la responsabilité du "diffuseur". "L'association" se dégage de toute responsabilité à cet égard.

Article 5 : COMMUNICATION ET UTILISATION DES IMAGES DES FILMS

Dans le cadre de l'utilisation du "portail" et des "films", "le diffuseur" s'engage à mentionner le nom et le logo de "l'association" sur les supports de communication du "diffuseur" et s'engage à créer sur son site Internet et les réseaux sociaux au minimum 1 lien hypertexte vers la page d'accueil du site Internet de "l'association" : <https://films-pour-enfants.com>

Dans le cadre de sa communication, "le diffuseur" peut utiliser les images extraites des films fournis par "l'association" avec la clé USB. Les images devront porter la mention "Films pour enfants : Titre du film © ayants droit". "Le diffuseur" autorise "l'association" à mentionner le nom et le logo "du diffuseur" en tant que "partenaire diffuseur" sur l'ensemble des supports de communication de "l'association".

Article 6 : RADIATION

Dans le cas du non-respect des Conditions Générales d'Utilisation, en particulier le non-paiement de l'abonnement, le non-respect de l'utilisation du portail, le non-respect des droits des ayants droit, "l'association" se réserve le droit de prendre toute mesure de nature à préserver ses intérêts et les intérêts des ayants droit des "films".

J'ai lu et j'accepte les Conditions Générales d'Utilisation.

Date et signature